

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DU RESPECT DES BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE (BPL)

Domaines de reconnaissance de conformité

Dénomination sociale de l'installation reconnue : SYNGENTA CANADA INC.

Nom de la personne-ressource : Heather Griffiths

Adresse : 140 Research Lane, Research Park
Université de Guelph
Guelph (Ontario) N1G 4Z3

Téléphone : 519-837-5075

Site Web : www.syngenta.ca

Courriel : Heather.Griffiths@syngenta.com

Numéro de dossier du CCN	15474
Critères de reconnaissance de la conformité	Conformité aux exigences des Principes de bonnes pratiques de laboratoire (BPL) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1998
Date de la reconnaissance initiale	2001-05-18
Date de la dernière reconnaissance	2023-02-28
Date d'expiration	2025-05-18
Type d'installation	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'essais
Domaine de conformité	<ul style="list-style-type: none"> • Pesticides
Domaine de compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Études portant sur le comportement dans l'eau, dans le sol et dans l'air; bioaccumulation • Études portant sur les résidus • Autres études (exposition professionnelle pendant ou après l'application)

Le présent document fait partie du certificat de reconnaissance de conformité délivré par le Conseil canadien des normes (CCN). La version originale est affichée dans le répertoire des organismes accrédités par le CCN sur le site Web du CCN au www.ccn.ca.

Elias Rafoul
Vice-président, Services d'accréditation
Publié le : 2023-03-01